Copie. A la Haye ce 12.e Janv.r 1667.

Vous n'avez que faire de me declarer la part que vous daignez prendre en nre affliction, d'autres me le doibvent dire, de vous, monsieur, ie le scay par coeur, qui vous souvenez assez du merite de ce que nous avons perdu, pour juger à fonds de ce que nous en avons senti. at ego obrautui, en reconoissant humblement le pouvoir et la justice de la main qui nous a frappé. Dieu vous preserve longtemps d'un sujet de semblable meditation.

Ecfut le 22.e Decemb. que ie vous advertis de ce qui a esté decreté icy touchant vre Rare couvert, j'espere que vous l'aurez pris à coeur. j'en ay usé ainsi pour vre bien. M. de Lionne s'y interesse d'une estrange façon. et je voy que c'est d'orange mesme qu'on met ceste puce a l'oreille du bon prelat fabri. ne doubtant pas que son reverend vicaire n'y joüe son jeu. Bref on n'entend pas icy de souffrir aucune nouveauté, tollite scandalum, et ne nous suscitez point de noise inutile. Aussi bien le proces est perdu, et on se fasche mesme de ce qu'il en a esté donné du sujet. A la s.a Consorte mes humbles baisemains j'escris en grande haste,

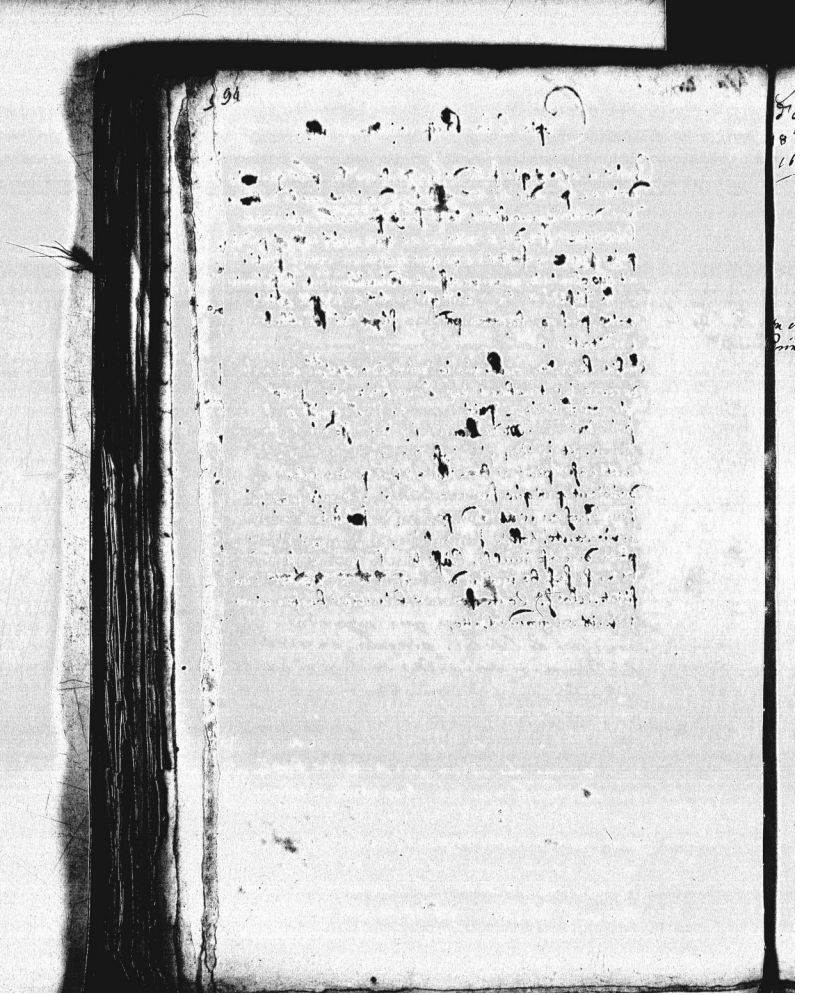

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-3, p. 93-94
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6647